



La Revue #5

Juillet 2026



Gorges du Tarn Causses

Sommaire

[Portrait du Président](#)

[Les vice-Présidents](#)

[Grand Site de France](#)

[Petites villes de demain](#)

[Solidarités territoriales](#)

[Culture](#)

[Eau et assainissement](#)

[Recrutements](#)

[Finances publiques](#)

[Les brèves des communes](#)

[Le coin des partenaires](#)

Le Mot du Président

Daniel Giovannacci

Après l'effervescence et le « tumulte » des élections municipales de mars dernier, ce que certains désignent comme le 3^{ème} tour – l'installation des instances de la Communauté de communes - s'est déroulé dans une ambiance tout aussi solennelle, mais quelque peu plus éloignée des citoyens... C'est là l'apanage des conseils communautaires !

Pourtant, la coopération intercommunale est un vaste sujet qui demeure au cœur des préoccupations des élus locaux, alors que d'importantes compétences sont désormais dévolues à l'échelon communautaire (petite enfance, solidarités, eau et assainissement, tourisme...).

C'est en tout cas avec la ferme volonté d'accorder la place qui leur revient à chacune des 17 communes - membres que j'entends présider l'intercommunalité et honorer la confiance qui m'a été accordée par les 36 autres élus qui siègent au Conseil

Le Conseil a été renouvelé à près de 60% et c'est véritablement une nouvelle génération d'élus qui a pris les commandes, traduisant une envie forte de comprendre, de s'impliquer et de faire avancer les dossiers.

Déjà, les premières réunions des commissions de travail se sont déroulées et le Conseil communautaire s'est réuni par trois fois, dans une ambiance à la fois studieuse et bienveillante, laissant augurer des travaux efficaces et des décisions sereines.

Je me réjouis de ces conditions optimales, tant le contexte international est globalement morose et les perspectives financières nationales plutôt incertaines.

L'État annonce de nouvelles coupes budgétaires, nécessaires au redressement des finances publiques, mais les partenariats établis, les coopérations du quotidien et la reconnaissance de notre

communautaire le 15 avril dernier, faciliter la libre expression et soutenir les projets qui répondent le mieux à l'intérêt communautaire.

Pour cela, à l'orée de cette mandature, une place toute particulière a été accordée à la formation des nouveaux élus et à leur accompagnement dans l'exercice de leur mandat, sur les bases du nouveau statut de l'élu local, notamment.

territoire, comme de nos réalisations, nous permettent de demeurer optimistes et d'aller de l'avant !

Je vous invite donc à découvrir les projets en cours, ainsi que les actions conduites par nos partenaires à travers cette newsletter et vous souhaite un été radieux et ressourçant en Gorges Causses Cévennes !

À LA RENCONTRE DE DANIEL GIOVANNACCI, NOUVEAU PRÉSIDENT

Du guichet de banque à la mairie de Rousses

Daniel Giovannacci a débuté sa vie professionnelle dans l'Hérault en 1973, au sein d'une banque, en tant que guichetier. En 1990, l'ensemble des Banques de son enseigne ayant fusionné pour créer une banque régionale, sa carrière évolue rapidement et il se retrouve en charge de la gestion de 1600 salariés en tant que directeur des ressources humaines.

En 2005, un infarctus met fin à sa carrière. Une fois retraité, las de l'effervescence montpelliéraine, il s'installe définitivement à Rousses, dans la maison familiale où il avait passé quelques étés pendant son adolescence.

C'est alors qu'il fait le constat d'avoir été *"bien gâté par la vie"* en bénéficiant d'une ascension professionnelle qui lui a notamment permis d'acquérir des compétences dans les domaines de la finance et des ressources humaines, et s'interroge *"comment rendre ce qui lui a été donné"*.



S'engager au sein du conseil municipal de Rousses apparaît ainsi comme une évidence afin de mettre ses connaissances au service de la commune. Parti pour 6 ou 12 ans, ce seront finalement 4 mandats ! Le premier comme conseiller municipal, puis comme adjoint et il démarre en 2026 son second mandat de maire.

Un élu multi-casquettes

Appréciant particulièrement la diversité des activités, il complète son engagement municipal en rejoignant le SICTOM des Bassins du Haut Tarn, devenu aujourd'hui le **Syndicat Mixte Environnement Sud-Lozère**, d'abord en tant que membre, puis président depuis 2014. Il a ainsi pu insuffler une volonté de développement qui se traduit aujourd'hui par un regroupement de 36 communes.

Il a, par ailleurs, suivi l'évolution de l'intercommunalité, au gré des fusions, en étant dans un premier temps, conseiller communautaire au sein de la Communauté de communes Tarnon-Mimente, puis Florac Sud-Lozère et enfin Gorges Causses Cévennes. Au cours du dernier mandat, il occupait la place de membre du Bureau communautaire et des commissions finances et ressources humaines.

Aujourd'hui Maire et doublement Président, il aime "*passer d'un problème à l'autre*".

Ses priorités du mandat

2026-2032

- **Renforcer le secteur médical** sur tout le territoire avec comme objectif l'installation de 3 à 4 médecins supplémentaires
- **Solutionner les soucis de réseaux**, en particulier l'approvisionnement en **eau** potable sur l'ensemble du territoire
- **Rénover la Genette Verte** pour offrir à la population du territoire une structure culturelle pérenne

Sa ligne de conduite

- **Maîtriser la fiscalité** malgré l'augmentation des charges
- **Travailler en concertation avec les élus** et faire en sorte que l'ensemble des communes, y compris les plus petites, se sentent concernées par la vie communautaire et participent aux choix réalisés au sein du Conseil
- **Réactiver les commissions thématiques**, « *laboratoires où naissent les idées* », et maintenir l'assiduité des membres
- Veiller au **bien-être au travail des agents**

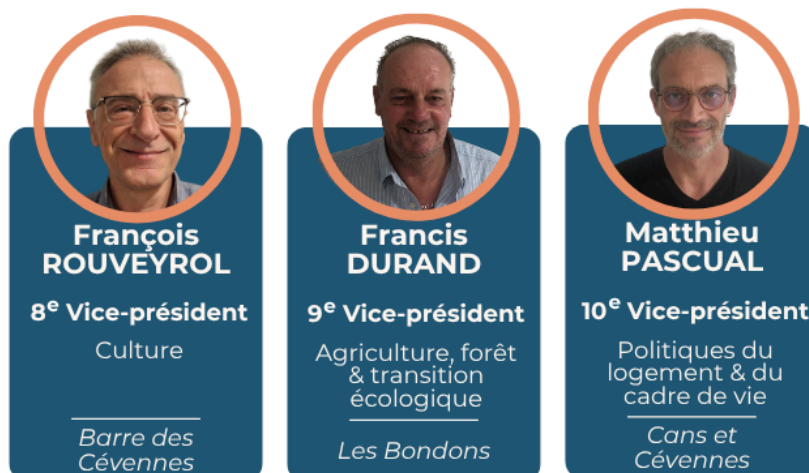
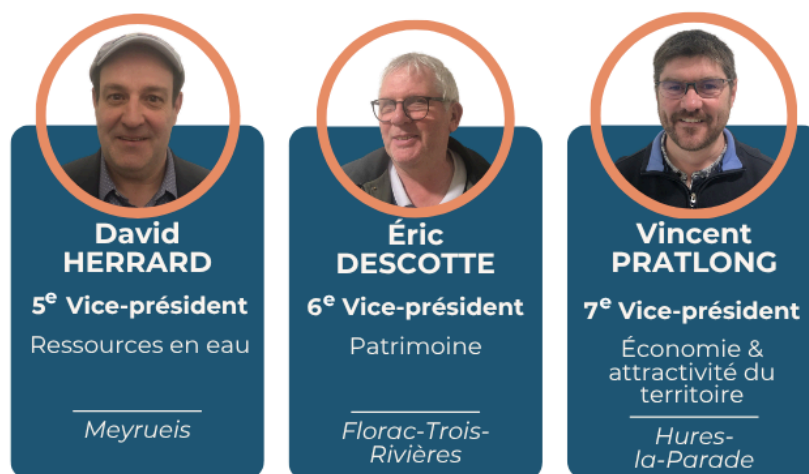
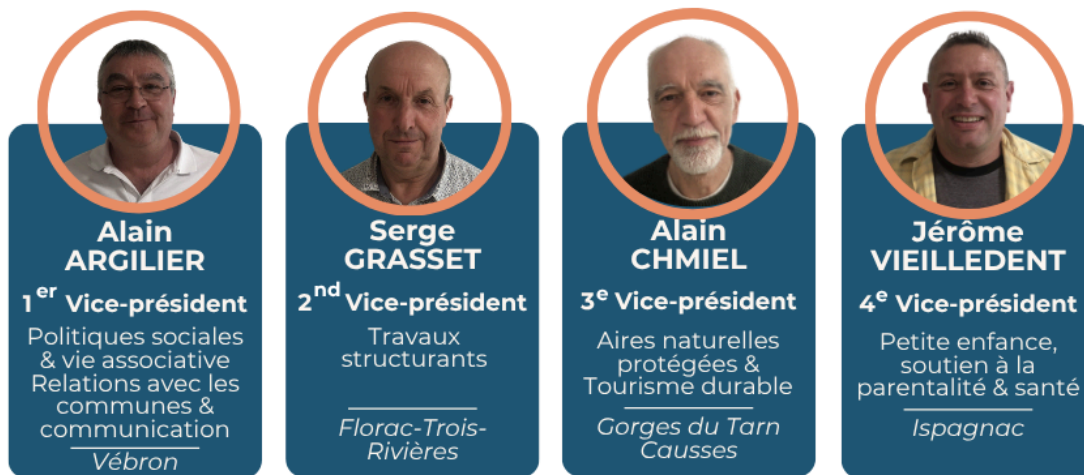
Ses premières impressions en tant que Président

Daniel Giovannacci est très satisfait de la forte motivation des vice-présidents, investis et conscients de leur rôle, ainsi que des conseillers qui montrent leur intérêt à suivre les cycles de formation et à s'impliquer au sein des commissions thématiques.

Il a également rencontré des agents compétents, qui font preuve de professionnalisme et travaillent dans un bon esprit.

Henri Couderc, ancien Président, lui a laissé « *un bel héritage* » qu'il compte bien faire encore évoluer !

LES 10 VICE-PRÉSIDENTS ET LEURS COMMISSIONS



GRAND SITE DE FRANCE
Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses

Et si on regardait notre territoire autrement ?

Le Grand Site de France *Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses* lance son **Observatoire Photographique du Paysage (OPP)**, un outil de suivi des évolutions paysagères, fondé sur des séries

Co-construit avec les partenaires du territoire (Parc national des Cévennes, Entente UNESCO...), cet **observatoire** est à la fois **technique, sensible et collaboratif**. Il constitue un outil de connaissance

de photographies reconduites dans le temps depuis des points de vue fixes.

L'OPP ne se limite pas à montrer des paysages remarquables. Il **documente** aussi **les transformations ordinaires ou discrètes** : évolution des usages agricoles, progression forestière, aménagements, effets du changement climatique ou des risques naturels. Il permet ainsi de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre entre gorges et causses.

partagé du cadre de vie, tel qu'il est perçu, pratiqué et vécu.

Initié par le Ministère de l'Environnement dès 1991 à l'échelle nationale, l'OPP poursuit trois objectifs principaux :

- **Évaluer** les effets des politiques publiques sur les paysages ;
- **Sensibiliser** et construire une culture commune du paysage ;
- **Orienter** la réflexion, le débat et la décision en matière d'aménagement.

Meyrueis - XXe siècle



Collection René Jeanjean

Meyrueis - 2025



Une soixantaine de points de vue, dont 13 proposés par les partenaires, ont été sélectionnés selon des critères paysagers et thématiques précis. D'autres viendront compléter ce dispositif évolutif.

Les photographies et leurs analyses seront consultables lors d'une exposition en fin d'année et en ligne sur les plateformes régionales et celui de l'Entente UNESCO.

Un site internet flambant neuf et une présence accrue sur les réseaux

Découvrez le site internet présentant le territoire, les enjeux de la démarche ainsi que les projets de notre Grand Site de France et suivez les actualités sur Instagram et Facebook !

Site internet

Page Instagram

Page Facebook

PETITES VILLES DE DEMAIN

Ces premières semaines de début de mandat ont été l'occasion pour Zina Kermad, cheffe de projet, de rencontrer les nouvelles équipes municipales, de leur présenter le programme Petites villes de demain et d'en souligner les bénéfices en termes d'appui en ingénierie de projets. La [prolongation du dispositif jusqu'en décembre 2026](#) permet aux nouveaux élus de prendre connaissance des orientations stratégiques du plan d'actions, de prendre le relai sur les actions en cours, et de définir les ambitions de leur projet de revitalisation du territoire sur les six années à venir.

Ces prochains mois seront donc dédiés à cette acculturation, à la priorisation des actions, à l'accompagnement des communes sur le montage de projets et à la coordination avec les partenaires locaux et nationaux.

Aussi, dans le cadre du cycle de formations à destination des élus, organisé par la Communauté de communes, Zina Kermad a animé le 11 juin un module consacré à l'ingénierie territoriale, lors duquel elle a notamment témoigné de son expérience en tant que cheffe de projet Petites villes de demain, et qui a remporté un vif succès auprès des élus présents.



SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Contrat Local de Santé

Les idées mijotent en Sud Lozère, 35 habitants mettent la main à la pâte !

Depuis la réunion publique de lancement du projet en février 2026, 35 habitantes et habitants du Sud Lozère se sont engagés dans un comité citoyen pour imaginer et expérimenter une future caisse locale alimentaire sur le territoire.



Ce comité se réunit une fois par mois lors d'ateliers participatifs animés par Marie SPETEBROODT, coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, Louise DAUNIZEAU, co-animatrice du Programme Alimentaire Territorial du PETR Sud Lozère, et Émilie POURRET, chargée de projets au RéEL-CPIE de Lozère.

Mais qu'est-ce qu'une caisse locale alimentaire ?

Inspirée du principe de la Sécurité sociale, elle permettrait à chacun de cotiser selon ses moyens pour recevoir chaque mois une somme dédiée à l'achat de produits alimentaires dans des lieux de distributions conventionnés. L'objectif est double : **permettre à toutes et tous d'accéder à une alimentation de qualité et garantir un budget alimentaire incompressible au sein des foyers.**



Depuis plusieurs mois, les membres du comité citoyen suivent un parcours d'apprentissage et de réflexion autour de nombreuses thématiques : lien alimentation-santé, précarité alimentaire, enjeux des systèmes agricoles et alimentaires, gouvernance citoyenne, conventionnement démocratique, modalités de cotisations, exemples de caisses déjà existantes et fonctionnelles, etc. Ces temps d'apports et d'échanges permettent à chacun d'apporter son expérience, ses idées et ses questionnements.



La prochaine étape consiste à décider collectivement des règles et paramètres de fonctionnement de la future caisse locale alimentaire en Sud Lozère : critères de calcul et montants des cotisations, critères de conventionnement de commerces et producteurs, modalités de gestion et de gouvernance. Tout cela dans l'optique d'expérimenter la caisse en 2027.

Un projet ambitieux et stimulant qui avance grâce à l'implication et à l'énergie des habitantes et habitants, au service de la démocratie alimentaire en territoire !

Petite enfance

Les petits de la crèche de Florac ont fêté Carnaval !

Les rires des enfants et les couleurs éclatantes des costumes ont animé les rues de Florac le vendredi 17 Avril à l'occasion du carnaval des écoles publiques. Les tout-petits de la crèche "Les Castors Juniors", sont venus partager un moment festif et convivial aux côtés des enfants, professeurs et habitants.

Déguisés en animaux, super-héros, princesses ou encore personnages féeriques, les enfants ont défilé avec enthousiasme dans une ambiance joyeuse et musicale. Encadrés par l'équipe, ils ont pleinement profité de cette sortie placée sous le signe du partage et de la découverte.

Merci aux directeurs d'écoles pour leur invitation à cet événement. Cette participation au carnaval a également permis de renforcer les liens entre crèche et écoles, les professionnels de la petite enfance, les enseignants et agents communaux des écoles.

Sourires, musique et danse étaient au rendez-vous pour faire de cette matinée un agréable moment pour les plus petits.

Une belle réussite pour la crèche "Les Castors Juniors", qui espère déjà renouveler l'expérience lors de la prochaine édition du carnaval ou autre événement de l'année.



Sortie culturelle à Sainte Énimie

Les enfants de la Micro crèche "Les cheveux d'Ange" ont récemment vécu plusieurs moments pleins de douceur et de découvertes à l'occasion de spectacles organisé par le dispositif "Premières pages". Ce programme labellisé, porté et organisé par la

Médiathèque Départementale de Lozère en lien avec les médiathèques du réseau participantes, vise à sensibiliser les bébés et les très jeunes.



Organisé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, cet événement a rassemblé enfants, et professionnels autour d'un univers sonore poétique et interactif.

Au fil des livres, des mélodies, des comptines et des jeux de lumière, les tout-petits ont été invités à explorer les sons, les rythmes et les émotions. Instruments adaptés, voix apaisantes et participation du public ont permis aux enfants de vivre une expérience sensorielle unique, favorisant l'éveil artistique dès le plus jeune âge.

Les artistes ont su capter l'attention des jeunes spectateurs grâce à une mise en scène délicate et immersive. Entre rires, étonnement et moments de calme, les enfants ont pleinement participé au spectacle.

Ces représentations s'inscrivent dans une volonté de rendre la culture accessible aux enfants et de sensibiliser les plus jeunes à l'univers artistique et la lecture.

Des rendez-vous conviviaux appréciés de tous, qui confirme l'importance de proposer des expériences culturelles adaptées à la petite enfance et de créer des moments de partage et de collaboration.

Merci aux bénévoles de la médiathèque de Sainte Enimie pour cette organisation ainsi que leur aide précieuse pour l'accompagnement des enfants.

Événement incontournable de la rentrée, France services vous invite à la rencontre des associations du bassin floracois pour trouver l'activité qui vous fera bouger, danser, jouer, vibrer, partager tout au long de l'année !

La fiche d'inscription dédiée aux associations qui souhaitent réserver un stand est téléchargeable sur le site de la Communauté de communes.

Fiche d'inscription FORUM



LA GENETTE VERTE, Complexe culturel Sud Lozère

Une deuxième partie de saison encore plus fréquentée à la Genette !

De janvier à juin 2026, les propositions artistiques se sont bousculées à la Genette et hors les murs. Ce ne sont pas moins de 14 spectacles qui ont été proposés, pour 24 représentations, dont 9 pour des publics scolaires de la maternelle au collège. La fréquentation a été en hausse, avec notamment des salles complètes pour les concerts debout de Didier Super et Graisse Brune, mais aussi pour le P.A.R.D.I. à Ispagnac.

Nous retiendrons quelques actions emblématiques de ce que souhaite développer la Genette Verte, autour du sens de la programmation et de sa résonance locale, à travers de nombreux partenariats. Si les historiques comme Ballet Bross', le festival Contes et Rencontres, Scènes Croisées de Lozère, le Parc national des Cévennes, ... sont toujours présents, de nouveaux liens se tissent avec différentes structures associatives ou institutionnelles.

Mais aussi à l'occasion du dernier spectacle le 20 juin dernier. Après avoir proposé des spectacles à Ispagnac, Meyrueis et Barre des Cévennes, c'est à La Condamine, que s'est achevée en beauté la saison hors les murs avec *Déployer la nuit* de la GRANDE GARABAGNE.

Un bel exemple de coopération regroupant Scènes Croisées de Lozère, la commune de Gorges du Tarn Causses, l'association Les Lisières, le Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses pour une balade lecture de paysage sur les crêtes du Causse Méjean, le Parc national des Cévennes pour une animation autour des papillons de nuit et le Philippe Catering.

Une centaine de personnes a savouré cet instant magique dans un cadre splendide entre musique baroque et cloches des brebis.

Ce fut le cas en janvier autour de l'accueil de *Justin* pour lequel se sont mobilisés La Pompe, le GEM Les 4 Roches et le Contrat Local de Santé.

Rendez-vous dès début septembre pour découvrir la nouvelle saison culturelle !



EAU et ASSAINISSEMENT

FLORAC TROIS RIVIÈRES : Reprise du réseau d'assainissement de la Place Paul Comte et l'avenue Jean Monestier

Le service eau et assainissement de la Communauté de communes continue la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement du territoire de Florac. Ainsi, après la rue du Thérond, c'est la place Paul Comte et l'avenue Jean Monestier, qui font l'objet d'une remise en état du réseau d'assainissement. Ce sont environ 350 ml de réseau d'assainissement et le remplacement du poste de relevage de la place Paul Comte (ouvrage vital dans le fonctionnement du réseau) qui ont fait l'objet de travaux depuis novembre 2025. Ce chantier doit se terminer à l'été 2026.



BARRE DES CÉVENNES : Extension du réseau pour alimenter en eau potable le hameau du Mazeldan

Depuis de nombreuses années le hameau du Mazeldan voit sa ressource en eau diminuer. En 2022, le captage privé qui alimente le hameau a tari durant plus de 6 mois. Durant ce

temps, de nombreux charrois d'eau ont été nécessaires pour alimenter les habitants. C'est dans ce cadre que les habitants ont fait une demande, relayée par la commune, pour réaliser une extension du réseau de Barre des Cévennes au Mazeldan. Après l'accord du Conseil communautaire, à l'été 2025, 1400 ml de réseau d'eau potable en Polyéthylène haute densité (PEHD) diamètre 40 mm ont été installés sous un chemin communal [permettant d'alimenter les 7 habitations](#). Le montant de cette opération s'élève à 78 130 € avec un autofinancement d'environ 25 % (+ 25% de la commune via un fond de concours et 50 % de l'Etat via la DETR).

Avancement du Schéma Directeur Eau Potable

En 2024, la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes a lancé un schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle de son territoire.

L'objectif de cette étude est notamment de :

- Réaliser un [diagnostic du patrimoine](#) (captages, réservoirs, réseaux, appareillage, etc.)
- Réaliser une [campagne de recherche de fuites](#)
- Réaliser un [zonage de distribution](#) d'eau potable
- Réaliser un schéma directeur pour définir le scénario de [sécurisation de la ressource qualitativement et quantitativement](#) notamment sur les secteurs du Causse Méjean et du Bourg de Meyrueis
- Proposer un [plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux](#).

Cet outil indispensable pour un fonctionnement pérenne du service eau et assainissement permettra de [définir le plan pluriannuel d'investissement](#) qui priorisera les opérations de travaux à réaliser sur les 15 prochaines années.

Ce travail a permis, en 2025, un premier positionnement du Conseil communautaire sur la [sécurisation de la distribution de l'eau potable sur les secteurs du Causse Méjean et de Meyrueis](#). Le scénario retenu est la mobilisation du captage des Estivants (Castelbouc) pour alimenter le Causse Méjean via un réseau de transfert et une interconnexion avec le réseau de Meyrueis. Ce projet très structurant, estimé entre 3 et 6 millions d'euros sera le fil rouge du prochain mandat communautaire et fera l'objet de nombreuses études avant sa réalisation.

RECRUTEMENTS



Deux postes sont à pourvoir au sein de la Communauté de communes au 1er septembre 2026 :

- un·e **directeur·rice** pour la micro-crèche de Sainte Énimie
- un·e **auxiliaire de puériculture** pour la crèche de Florac et la micro-crèche de Sainte Énimie

FINANCES PUBLIQUES

L'espace numérique sécurisé de l'utilisateur devient "Mon Espace Finances Publiques"

Depuis le 15 décembre 2025, les factures émises par les collectivités territoriales pour encaissement par la DGFIP (factures locales ou hospitalières) vont être progressivement mises à la disposition de chaque destinataire reconnu fiscalement dans son espace « particulier » sur le site impots.gouv.fr

Cet espace s'appelle désormais « **Mon espace Finances publiques** » afin de mieux refléter la diversité des services proposés.

Ce nouveau dispositif ne se substitue pas à l'envoi de factures « papier » par courrier. C'est seulement après avoir testé et apprécié le circuit dématérialisé que **vous pouvez, si vous le souhaitez, renoncer aux envois « papier »**.

Cette évolution suppose d'assurer la plus grande concordance des données vous concernant (prénom, nom, date et lieu de naissance, numéro de SIRET pour une personne morale) dont dispose votre mairie ou les services de la Communauté de communes et celles connues de la DGFIP, pour que soit créé et fiabilisé votre espace.

Connexion ou création de votre Espace Finances publiques

Numéro fiscal

Format attendu : 13 chiffres

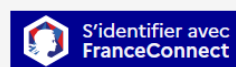
[Numéro fiscal oublié ?](#)

Continuer

ou

Se connecter avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Les moyens de paiement à la DGFIP

- **Le virement bancaire**, sur le compte Banque de France du Service de gestion comptable de Florac : les coordonnées bancaires sont mentionnées sur l'avis de sommes à payer (ASAP), c'est-à-dire la facture que vous recevez
- **Le prélèvement bancaire automatique**, adapté pour les factures récurrentes
- **Le paiement de proximité auprès d'un buraliste agréé en numéraire (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire (sans limite de montant)** grâce au Datamatrix apposé sur les factures



Les solutions d'encaissement pour vos recettes locales

+ simples, + sécurisées, + économiques



Le prélèvement récurrent



Le paiement en ligne PayFIP



Le paiement de proximité

Avec le prélèvement, le virement ou la carte bancaire

Esèces ou carte bancaire

Le ministère de l'Économie et des Finances engagé pour une action publique décentralisée, proche des élus et des citoyens

Pour en savoir plus, collectivites-locales.gouv.fr




Perte, fraude... Vous êtes sûr de vouloir payer par chèque ?

Payez autrement vos factures de cantine, crèche, eau, hôpital...



Le prélèvement automatique

Renseignez-vous auprès de votre collectivité



Le paiement en ligne PayFIP

Avec le prélèvement unique, le virement direct ou la carte bancaire sur PayFIP.gouv.fr



Le paiement de proximité

Chez les buralistes et partenaires agréés en espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire

Retrouvez plus d'information sur impots.gouv.fr



pour espace Finances publiques impots.gouv.fr

0 809 401 401 Service gratuit - prix appel

France services

LES BRÈVES DES COMMUNES-MEMBRES

BARRE DES CÉVENNES

Le nouvel hameau se précise

Après plus de 5 années de préparation et de réflexion la commune de Barre des Cévennes, en partenariat avec le cabinet Ma-Architectes, confectionnent le Permis d'Aménager regroupant la zone artisanale et l'extension du lotissement existant en plus du nouvel hameau.

Sur ses 3,5 hectares consacrés à cette opération, la mairie veut un **lieu de vie participatif accueillant 14 habitations réversibles avec des espaces partagés entre voisins**. Abordable financièrement, les futurs habitants n'auront pas à acheter le terrain puisque celui-ci sera mis à disposition sous forme de bail emphytéotique passé avec la commune pour une durée de 99 ans.



Le permis d'aménager sera officiellement déposé avant l'été et les travaux de viabilisation se feront d'ici la fin de l'année 2026.

À l'heure actuelle, **un collectif de 7 personnes s'est positionné pour habiter le nouvel hameau**. Ce collectif cherche à **s'agrandir !**

Alors si vous êtes sensible à ce type d'initiative n'hésitez pas à les contacter par

LE COIN DES PARTENAIRES

COPAGE



L'association COPAGE vous a concocté un programme d'animations estivales pour découvrir le territoire autrement. Laissez-vous guider !

SUR LES PAS DES BERGERS
ENTRE GORGES DE LA JONTE ET REBORD DU MÉJEAN

SAMEDI 4 JUILLET 2026
DE 9H30 À 17H
RENDEZ-VOUS AU HAMEAU DES DOUZES

IMMERSION DÉCOUVER LES BERGERS ENTRE GORGES NATURALES ET LEGENDES LOCALES

Tout public en bonne condition physique (400m D+) - prévoir de bonnes chaussures, de l'eau et un pique-nique

Contact / inscription obligatoire : 06 23 80 28 45 ou sophie.jemontier4@yahoo.fr

TRÉSORS DE BIODIVERSITÉ
ENTRE POINTS DE VUE ET SENTIERS OUBLIÉS

VENDREDI 17 JUILLET 2026
DE 16H30 À 22H
DEPUIS LE HAMEAU DE LA CAXE

PROFITEZ AU SPÉCIFIQUE DANS LES ADGES DU TARN ENTRE LES CÔTES NATURALISTES ET LEGENDES LOCALES

Tout public - prévoir de bonnes chaussures, de l'eau et un pique-nique

Contact / inscription obligatoire : 06 85 19 73 35 ou nina.sambet@cevennes.chambagri.fr

Suivez les actualités sur copage-lozere.org

SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENT SUD LOZÈRE

LES DÉCHÈTERIES PASSENT AUX HORAIRES D'ÉTÉ

FLORAC-TROIS-RIVIÈRES

Du lundi au samedi

8h - 14h en continu

SAINTE ÉNIMIE

Mercredi : 8h-12h / 14h-17h

Samedi : 8h - 12h

Plus d'informations au

04.66.65.67.51 ou sur

environnementsudlozere.fr



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE



Le Rochefort

4 route de Mende

48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

04 66 44 03 92

contact@ccgcc48.fr

Accueil ouvert du lundi au vendredi

9h-12h / 14h 16h30

Site internet

